

de la religion, les révolutionnaires s'entre-déchirent. Ces derniers sont divisés en deux partis qui se sont voués une haine à mort. Pour le moment les républicains modérés sont les maîtres à Madrid et disposent de la force publique. Mais les irréconciliables essaient d'obtenir par la trahison ce qu'ils ne peuvent prendre par la force. En conséquence, ils ont inondé les provinces d'agents qui doivent exciter les soldats à la révolte, et propager les principes les plus subversifs de l'ordre social.

Les Carlistes doivent nécessairement profiter de ces divisions. En effet, le succès couronne presque toutes leurs entreprises. Le télégraphe, d'ordinaire si pressé de nous faire connaître les moindres revers qu'ils essaient, se montre aujourd'hui d'un mutisme désolant qu'il ne rompt que lorsqu'il ne peut faire autrement et encore faut-il qu'il y soit forcé par l'évidence des faits.

C'est ainsi qu'il nous annonçait, ces jours derniers, en quelques lignes, que les Carlistes avaient chassé les républicains d'Elisonda, qu'ils étaient maîtres de toute la Navarre du Nord, que Dorregaray était à Son Sebastian avec 7000 hommes, qu'il chassait devant lui les forces de la république, que les royalistes avaient investi la place d'Orjarson, qu'ils avaient mis le siège devant Bilbao, qu'ils s'étaient emparés de Vergara et qu'ils bombardaient Berga. Mais il se taisait sur les résultats de ces opérations, ce qui nous fait croire qu'ils n'ont pas été défavorables aux Carlistes, car autrement le télégraphe en aurait longuement parlé.

— Le 13 courant, le Gouverneur-Général a prorogé les Chambres Fédérales. Dans son discours de prorogation, Son Excellence a annoncé que la Législature serait convoquée dans deux mois ou deux mois et demi, pour la dépêche des affaires.

Concours Agricole du Comté de Portneuf

L'automne dernier nous rendions compte d'un concours de labour tenu dans le comté de Portneuf en deux endroits différents du comté. Nous signalions aux autres comtés l'exemple qui leur était donné.

Cette année encore, c'est Portneuf qui revient sur le tapis et qui nous semble vouloir prendre l'initiative dans le district de Québec et exciter partout l'émulation des agriculteurs. Le 15 de juillet, il y avait grand concours de fermes bien tenues, sous les auspices de la société d'agriculture du comté.

Dès le 3 juillet, les juges se mettaient en route pour visiter les différentes fermes du comté.

Il y avait concours pour les meilleures fermes de tout le comté et concours pour les meilleures fermes d'une paroisse.

Voici la liste des prix et un état du nombre des points obtenus par chaque concurrent. On verra que la paroisse de St. Augustin figure avec avantage dans la liste des concurrents pour les meilleures fermes du comté. Deschambault et la Pointe-aux-Trembles viennent immédiatement après dans le concours des petites fermes. Puis Cap Santé, St. Raymond et St. Augustin ferment la liste des concurrents pour les petites fermes. Celui qui a remporté la palme la plus brillante est M. Samuel Pâquin, de Deschambault; il mériterait certainement une mention spéciale, si nous ne l'avions fait l'automne dernier; qu'il suffise de savoir que les juges l'ont proclamé l'agriculteur le plus entendu du comté.

CONCOURS DE COMTÉ

Pour les fermes de 60 arpents en culture.

- Pour la ferme la mieux tenue de 60 arpents, 1er prix \$40;
- Pour la seconde, 2e prix \$30;
- Pour la troisième, 3e prix \$20;

- Pour la quatrième, 4e prix \$15;
- Pour la cinquième, 5e prix \$10.

CONCOURS DE PAROISSE

Pour les fermes de 20 arpents en culture.

- Pour la ferme la mieux tenue de 20 arpents, 1er prix \$10;
- Pour la seconde, 2e prix \$8;
- Pour la troisième, 3e prix \$6;
- Pour la quatrième, 4e prix \$4;
- Pour la cinquième, 5e prix \$2.

Dans le concours des grandes fermes, voici l'ordre des concurrents heureux :

- M. Samuel Pâquin, Deschambault, 128 points, 1er prix, \$40.
- M. Fabien Drolet, St. Augustin, 122 points; 2e prix, \$30.
- M. François Couture, sénior, St. Augustin, 110 points; 3e prix \$20.

- M. Louis Jobin, St. Augustin, 94 points; 4e prix, \$15.
- M. Jacques Jobin, St. Augustin, 90 points; 4e prix, \$10.
- M. François Couture, fils, St. Augustin, 80 points; mention honorable.

CONCOURS DES PETITES FERMES.

- M. Marcel Meunier, St. Augustin, 90 points; 1er prix \$10.
- M. Rémi Gauvin, Pointe-aux-Trembles, 80 points; 3e prix \$8.

- M. Jean Langlois, Pointe-aux-Trembles, 80 points; 4e prix, \$4.
- M. Célestin Gingras, Pointe-aux-Trembles; 76 points; 5e prix, \$2.

M. Honoré Boissonnault, Deschambault, fermier de M. Arthur Dion, 75 points; mention honorable.

M. Hugh Cairns, Deschambault, 73 points; mention honorable et plusieurs autres qui ont obtenu des mentions honorables, à savoir : MM. Delphis Gauthier, Joseph Lemieux, Elisée Chenard et Damase Pâquin, de Deschambault; F. X. Frenette, Flavien Frenette et Moïse Frenette, du Cap Santé; Lazare Gaboury, de St. Augustin; Joseph Robitaille, de la Pointe-aux-Trembles; Alexis Chayer et Alex. Vachon, de St. Raymond.

Les eaux de savon employées comme engrais

On nous demande si les eaux de toilette, c'est-à-dire les eaux de savon, sont de nature à amoindrir les qualités du fumier de ferme sur lequel on les jette; à savoir, en un mot, si elles constituent oui ou non un engrais. Cette question, qui n'a l'air de rien, a cependant plus d'importance qu'on ne le suppose et est réellement plus embarrassante qu'on ne le croit. Elle a de l'importance parce que les eaux de savon que l'on perd sont en quantité très-considérable; elle est embarrassante parce que les opinions sont partagées sur leur compte. Des théoriciens ont avancé que ces eaux ne jouissent d'aucune propriété fertilisante, et qu'elles pouvaient au contraire, devenir nuisibles, tandis que les hommes de pratique les tiennent pour bonnes.

Avant de prendre la parole, on me permet de la laisser à Boso, qui, dans bien des cas, fait autorité. Voici ce qu'il dit: — "Le savon contenant un excellent engrais (l'huile) et le plus puissant des amendements (l'alcali), peut être avantageusement employé en agriculture; mais son haut prix l'éloigne de cet usage. La quantité qu'il faut en répandre est extrêmement faible, car son excès fait périr (brûlé) toutes les plantes qu'il touche."

Nous n'avons pas à examiner la valeur des explications